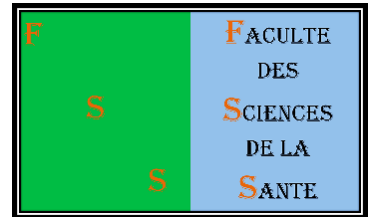




Département de Santé Publique



AUTORISATION DE PRE-INSCRIPTION EN DES

Je soussigné **Didier Koumavi EKOUEVI**, Professeur Agrégé de Santé Publique à la Faculté des Sciences de la Santé à l'Université de Lomé, et Chef du Département de Santé Publique, certifie que **le Docteur AGORO Sibabe**, Directeur Régional de la Santé de la région Kara est autorisé à s'inscrire en première (1ère) année pour le compte de l'année 2018-2019 pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Spécialisées en Santé Publique à la Faculté des Sciences de Santé de l'Université de Lomé (Togo).

Les frais d'inscription et de documentation sont estimés à six cent mille (600 000) Francs CFA par an. La durée de la formation est de quatre ans et prendra fin en 2022.

En foi de quoi, cette attestation est délivrée à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Lomé le 14 février 2018

